
[Thaïlande : Une communauté dénonce les contradictions des projets « verts »](#)

Chaque année, des militant·es de terrain, des universitaires, des étudiant·es et des jeunes de différents pays d'Asie du Sud-Est se réunissent pour un forum d'échange lors de la Semaine de l'environnement Mékong/ASEAN (Mekong/ASEAN Environmental Week - MAEW). Le septième forum a eu lieu en septembre 2025, sur le thème « Écoblançiment : des mensonges verts au pouvoir des peuples ». (1) Parmi ceux qui expliquaient ce que signifie d'être concrètement confronté aux « mensonges verts » figuraient des représentants de la communauté de Kham Pa Lai en Thaïlande. Ils ont aussi partagé leur expérience de la lutte contre ces projets « verts ».

Au cours des dix dernières années, les habitants de Kham Pa Lai se sont organisés au sein du groupe de conservation Nam Sap Kham Pa Lai. Grâce à leur organisation collective, ils ont pu stopper le premier des « mensonges verts » qui les affectait : un programme gouvernemental de reboisement qui menaçait leurs droits territoriaux. Cette opposition de la communauté au programme de reboisement s'appuyait sur leur résistance antérieure contre une mine de grès, qui avait conduit à l'annulation du permis d'exploitation de la mine dans une partie de leur territoire. Plus récemment, Kham Pa Lai a dû faire face à une nouvelle menace « verte » : l'installation d'un parc éolien par la compagnie énergétique nationale thaïlandaise (EGAT). Ce projet risque de détruire des zones forestières sur une partie de leur territoire.

Ces menaces s'inscrivent dans une chronologie précise : elles ont touché la communauté de Kham Pa Lai après le coup d'État militaire survenu en Thaïlande en 2014. Le régime militaire a proposé de porter la superficie des « zones vertes » de la Thaïlande à 40 % du territoire national. (2) La promotion des énergies « renouvelables » et « propres » vise à permettre aux industries extractives de continuer à se développer, tout en prétendant être « neutres en carbone » ou « respectueuses du climat ». (3) En réalité, ces énergies produisent impacts néfastes et de grande ampleur sur les communautés.

Comme l'a expliqué un porte-parole du groupe de conservation Nam Sap Kham Pa Lai lors de la réunion de la MAEW : « Nous avons d'abord lutté contre l'exploitation minière, puis contre le reboisement, et maintenant contre le parc éolien – et nous commençons à comprendre le lien entre tous ces éléments. À l'échelle mondiale, ils veulent augmenter la couverture forestière, ils veulent accroître les crédits carbone, nous sommes donc nous aussi affectés par cette politique mondiale de greenwashing. Cela a des répercussions sur le pays, puis ici, sur la communauté. »

La communauté de Kham Pa Lai est située dans la province de Mukhordan, dans le nord-est de la Thaïlande, traversée par le Mékong, à la frontière avec le Laos. Ce territoire répond aux besoins en alimentation et en eau mais aussi aux besoins culturels et spirituels des habitants de Kham Pa Lai, dont les familles vivent sur ce territoire depuis de nombreuses générations. La communauté cherche à faire reconnaître légalement ses droits territoriaux, une demande ignorée par les institutions de l'État, ce qui a entraîné une situation d'accaparement des terres orchestrée par l'État, comme dans de nombreuses régions de Thaïlande.

« Notre histoire n'est pas simplement une histoire de résistance, mais aussi de persévérance, d'adaptation et de détermination silencieuse à protéger notre mode de vie, profondément lié à la forêt », explique le porte-parole.

Dans la conversation qui suit, le groupe de conservation Nam Sap Kham Pa Lai raconte sa lutte.

Création du groupe de conservation

Le groupe de conservation Nam Sap Kham Pa Lai a été officiellement créé en 2019, mais notre lutte avait commencé plusieurs années auparavant.

Nous nous étions déjà mobilisés contre un projet minier, mais sans nom ni structure officielle. Nous avons choisi le nom « Nam Sap » – qui signifie source d'eau – car la zone menacée abritait une source naturelle fournissant toute l'année une eau essentielle à la survie de la communauté.

Lorsque nous avons eu connaissance pour la première fois d'une prospection pour une mine de grès en 2016, nous avons commencé à organiser la résistance locale la même année. Le groupe, qui n'était au départ qu'une alliance informelle de citoyens, a réuni jusqu'à 300 foyers membres.

Les années de conflit engendrées par le projet minier et les projets extractivistes qui ont suivi ont progressivement réduit ce nombre à une soixantaine de familles, mais ceux d'entre nous qui sont restés ont maintenu leur unité autour d'un objectif commun.

Pour nous, le fait de nous organiser en groupe nous a permis de gagner en force et en visibilité. Lorsque nous allions rencontrer les administrations du district ou de la province, nous ne nous sentions plus petits ni invisibles. Le fait de rester unis nous a donné du courage et cela rendait les responsables plus disposés à nous écouter.

La mine de grès

En 2016, la société Three Mothers Trading Company Limited a demandé une concession pour exploiter 34 hectares de notre forêt communautaire. L'année suivante, le conseil municipal du sous-district de Kham Pa Lai a approuvé la proposition après une audience locale et une évaluation d'impact environnemental (EIE).

Nous nous sommes opposés à cette décision et avons adressé des pétitions à de multiples organismes d'État, et nous nous sommes même rendus jusqu'à la capitale, Bangkok, pour demander des comptes. Après une campagne de longue haleine, le conseil municipal a réexaminé la question en 2020 et est revenu sur sa décision, 11 membres votant contre la mine et trois s'abstenant.

Cette annulation a été durement gagnée. Nous avons cité l'article 7, paragraphe 4 de la loi minière de 2017, qui interdit l'exploitation minière dans les bassins versants ou les zones de recharge des nappes phréatiques. Nos pétitions ont contraint les autorités à reconnaître que le site minier violait effectivement cette loi : une petite mais importante victoire pour notre travail de plaidoyer communautaire. (4)

Pourtant, la menace était toujours là. Les partisans de la mine cherchaient des moyens de réactiver la concession, tandis que nous avons commencé à faire pression pour que la zone minière soit retirée de la carte géologique nationale. Nous craignions que tant que la zone resterait classée

comme réserve minérale, de nouvelles sociétés puissent demander des permis à l'avenir.

Notre vision à long terme était de transformer les terres en forêt communautaire gérée collectivement, même si nous craignions qu'un tel statut puisse ultérieurement attirer des projets de crédits carbone qui empêcheraient à nouveau un contrôle local.

Pour nous, la forêt doit rester un lieu où les gens vivent en harmonie avec la terre et en prennent soin, et non un espace géré à des fins lucratives.

Le projet de reboisement

Le défi suivant est venu de la politique de l'État en matière de restauration des forêts, en application du décret 64/2014 du gouvernement militaire. Les autorités ont ciblé certaines parties du territoire de Kham Pa Lai pour des opérations de « reboisement », affirmant que la forêt était dégradée. En réalité, c'était une forêt florissante, un garde-manger saisonnier pour nos communautés locales.

D'avril à mai, les premières pluies font pousser les fleurs de *krachiew* et les champignons *hed phor*. Entre mai et août apparaissent les champignons *hed rongok*, *hed din* et *hed khai*, les pousses de bambou, les scarabées et d'innombrables plantes comestibles. C'est un système alimentaire vivant, riche et renouvelable : ce que nous appelons « la forêt qui nourrit ».

La forêt d'altitude (*pha khok*) couvre environ 16 hectares, répartis entre la zone de la source qui fournit de l'eau toute l'année et des terres agricoles mixtes en bordure de forêt. Nos familles y ramassent du bois de chauffage, y font paître le bétail et y collectent chaque jour leur nourriture. Cette forêt constitue à la fois leur moyen de subsistance et un pilier essentiel de leur culture.

Lorsque la campagne de « reboisement » a été lancée, les autorités ont rasé les champs des villageois et planté des arbres sur les terres destinées à ce « reboisement », sans consulter la communauté. Elles ont même porté plainte contre des villageois qui utilisaient ces terres pour l'agriculture et cultivaient des zones désormais revendiquées par l'État comme une « terres forestière nationales ». C'est ainsi que les autorités tentent de s'approprier les terres communautaires. Pour nous, c'était comme un vol cautionné par l'État : des terres saisies sous le faux prétexte qu'elles appartenaient à des sociétés, tandis que nous, les pauvres, étions chassés. Au total, environ 480 hectares ont été affectés à la plantation, dont environ 112 hectares de terres agricoles villageoises et 11,2 hectares qui empiétaient sur la zone de la mine de grès proposée.

En octobre 2016, des poursuites judiciaires ont été engagées contre les villageois accusés d'utilisation « illégale » de terres de l'État ; en 2018 et 2019, nous avons été expulsés et les terres ont été rasées pour laisser la place aux plantations d'arbres. Ironie du sort, un mois seulement après les premières accusations portées contre des membres de la communauté, une demande d'exploitation minière a été déposée pour ce même site, renforçant ainsi nos soupçons quant à la récupération de la forêt pour une mine.

La zone proposée empiète sur des terres forestières et des zones de recharge des bassins versants qui font vivre les habitants de plus de trois villages et sont utilisées au niveau du sous-district pendant les périodes de sécheresse.

Une « affaire sèche »

Aujourd'hui, les accusations portées contre les villageois correspondent à une « affaire sèche » (kha-

di haeng), c'est-à-dire une affaire sans « coupable identifié ». Une quarantaine de parcelles, liées à 45 habitants de nos villages, font encore l'objet d'un litige.

Comme les autorités considéraient ces terres comme inhabitées, elles ont tracé de larges cercles sur les cartes, déclarant illégale l'utilisation communautaire de zones entières. Certaines de nos familles ont perdu des parcelles entières ; d'autres, la moitié.

Après des années de pétitions, une enquête provinciale a conclu que l'opération était illégale. Le Département royal des forêts a ensuite confirmé des erreurs : la majeure partie des terres était cultivée bien avant 2014.

Finalement, nous avons récupéré nos champs et repris des cultures, même si nous avons perdu près de cinq années de revenus. En collaboration avec P-Move, un réseau national de défense des droits fonciers, nous continuons d'exiger l'abandon des plaintes et une indemnisation équitable. L'enquête a été suspendue, mais pas close ; le dossier est désormais en attente d'examen par le Cabinet.

Nos familles vivent ici depuis de nombreuses générations. Nous ne sommes pas des étrangers. Nos parents ont vécu et sont morts sur cette terre. C'est notre droit – nous sommes chez nous.

Le projet de parc éolien

En novembre 2022, alors que nous plantions du manioc, des piquets rouges de bornage topographique sont apparue dans nos champs. Au départ, nous pensions qu'il s'agissait de la matérialisation de titres fonciers promis depuis longtemps, reconnaissant le droit d'usage de la communauté sur ces terres – une demande que nous formulons depuis de nombreuses années. Des mois plus tard, nous avons appris que ces piquets concernaient un projet de parc éolien.

Image

Arbres situés dans le territoire de la communauté marqués pour le projet d'éolienne.

Lorsque la société a organisé une réunion au Village 5, nous tous, membres de la communauté de Kham Pa Lai, jeunes et vieux, avons demandé unanimement à la municipalité de rejeter le projet. Malgré nos protestations, les autorités ont approuvé le projet, affirmant que le Département royal des forêts avait déjà donné son accord. Nous avons réagi en bloquant les routes d'accès et en interpellant le personnel de la société. La police a été appelée.

Les responsables municipaux ont défendu le projet en affirmant qu'il apporterait « tourisme et développement », citant comme exemple un autre parc éolien à Nikhom Bang Soi. Mais certains d'entre nous s'y sont rendus et n'y ont vu que du bruit, des éclairs et des restrictions d'accès, pas du progrès ni du « développement ».

Projets envahissants et contradictions vertes

Bien que la société n'ait demandé l'autorisation que pour le Village 5, ses activités réelles se sont en réalité étendues jusqu'aux Villages 6 et 13.

Le Département royal des forêts a reconnu que de nombreux arbres devraient être abattus, ce qui est contraire à la réglementation gouvernementale relative à l'implantation d'éoliennes dans les forêts denses. Une enquête a révélé des irrégularités et des déclarations potentiellement erronées sur l'état de la forêt. Le projet a été temporairement suspendu, mais il n'a pas encore été annulé.

La société, nommée 555 Green Energy Co., Ltd., a justifié le projet au nom du modèle d'économie bio-circulaire-verte (BCG) de la Thaïlande, prétendant qu'il s'agissait d'une énergie « propre ». Pour nous, c'était du greenwashing : détruire 48 hectares de forêt fertile pour construire 14 éoliennes et des routes qui allaient anéantir nos zones de cueillette.

La société a obtenu l'autorisation d'utiliser les terres situées de la réserve forestière nationale de 2023 à 2053. Le projet empiète sur les terres agricoles des villageois et a engendré des conflits au sein de la communauté.

L'énergie éolienne est une bonne chose, mais pas lorsqu'elle détruit des communautés. Lorsqu'un projet qualifié d'« écologique » finit par détruire un lieu essentiel à la vie d'une communauté, il devient une injustice.

La valeur de la forêt

Nous avons calculé les pertes qui en découleraient, ne serait-ce qu'en termes financiers. À chaque saison des champignons, environ 300 personnes ramassent des champignons hed phor : une cueillette d'au moins 3 tonnes par jour, d'une valeur de 500 bahts (15 USD) par kilogramme. Cela représente plus de 1,5 million de bahts (46 000 USD) de valeur issue des ressources naturelles par jour. La forêt fournit également du hed rongok (12 USD/kg), du hed din (1,5 à 3 USD/kg), des racines comestibles, des pousses de bambou et de petits animaux forestiers, c'est-à-dire la base de la souveraineté alimentaire locale.

Des gens viennent des provinces de Roi Et, Kalasin et Sakon Nakhon pour y effectuer des cueillettes. Cette forêt est notre marché commun.

Les éoliennes seraient situées à moins d'un kilomètre des habitations, près du temple et du cimetière du village. Même des moines ont exprimé leur opposition, craignant que le bruit constant ne perturbe le caractère sacré du lieu.

Réflexions et force

À travers ces luttes étroitement corrélées, nous sommes devenus plus forts. Alors que nous ne connaissons rien au droit ni aux politiques publiques, nous avons tissé des réseaux et des alliances avec P-Move, la Fondation EnLaw et de jeunes écologistes qui viennent désormais s'informer auprès de nous.

Nous avons découvert que l'unité est notre plus grande force : le partage des repas, des nouvelles et des encouragements nous permet de garder le moral.

Les femmes sont devenues nos premières porte-parole : elles interviennent lors des réunions publiques tandis que les hommes restent à la maison pour s'occuper des fermes et des familles. Leurs prises de parole, calmes mais fermes, ont souvent plus de poids que la colère. « Nous parlons au nom de nos parents, de nos enfants, de notre communauté », disent-elles. « Parce que si nous ne le faisons pas, qui le fera ? »

Protéger ce qui compte vraiment

Les investisseurs et les promoteurs de ces projets ne vivent pas ici ; ils ne dépendent pas de cette terre. Leur argent divise la communauté : certains l'acceptent, mais la plupart le refusent. Nous ne voulons pas d'une indemnisation, nous voulons avoir le droit de vivre en harmonie avec la forêt comme le faisaient nos ancêtres.

La source naturelle – essentielle à nos moyens de subsistance – fournit de l'eau toute l'année à deux villages et même à la municipalité. Si l'exploitation minière s'installe, cette eau, et la vie qu'elle alimente, seront perdues à jamais.

Nous avons subi des actes d'intimidation : visites de policiers chez les dirigeants, vol de panneaux de manifestation, surveillance. Mais la peur ne nous a pas arrêtés. Nous continuons à résister car, comme nous le disons : « Nous sommes chez nous ».

Message aux habitants des villes

Vous mangez au restaurant et à l'hôtel, tandis que nous, nous trouvons notre nourriture dans la forêt. Quand les champignons apparaissent, nous les cueillons.

Lorsque les pousses de bambou se développent, nous les ramassons.

Pensez à nous lorsque vous parlez de croissance verte ou d'énergie propre.

La forêt que vousappelez « terre en friche » est notre cuisine, notre source d'eau, notre école.

Si on clôture ces terres pour des mines, des crédits carbone ou des parcs éoliens, comment allons-nous vivre ?

Nous demandons à l'État d'annuler ces projets et d'abandonner toutes les charges retenues contre les villageois.

Les investisseurs possèdent déjà des milliers d'hectares ; nous n'en avons qu'un ou deux.

Pourquoi les petites gens doivent toujours payer le prix de ces projets ?

Pendant les élections, on promet que « le peuple passe avant tout »,

mais après chaque élection, ce sont toujours les investisseurs qui passent en premier.
Nous savons que ces projets ne sont pas vraiment verts.
Quand les éoliennes arriveront, les oiseaux disparaîtront.
Quand les mines arriveront, la poussière recouvrira les écoles et les maisons.
Quand des forêts sont saisies au nom de la politique de restauration, les pauvres perdent tout.
Chaque gouvernement arrive avec un nouveau programme –
une mine, un parc éolien, et maintenant l'extraction de terres rares –
et nous restons ici, nous continuons à lutter et à espérer,
parce que cette terre est notre vie,
et nous n'y renoncerons pas.

Références :

- (1) M (1) MAEW 2025: [The Fake Green](#)
- (2) WRM, 2024 [La « politique climatique » thaïlandaise de compensation carbone : toujours plus d'injustice et de chaos climatique](#)
- (3) WRM, 2022, [15 ans de REDD : un système fondamentalement vicié.](#)
- (4) [La vidéo explique que la communauté de Kham Pa Lai a déposé une pétition concernant la mine auprès de la province de Mukdahan, et que la décision du gouverneur d'ouvrir une enquête a finalement abouti à leur victoire.](#)